

Conseil d'établissement

Le lundi 30 octobre 2023 à 16h
Local 105 de l'édifice Nouvel-Horizon

PROCÈS-VERBAL

Présences	
Audrey Charest	<input checked="" type="checkbox"/>
Jacinthe Tissot	<input checked="" type="checkbox"/>
Marc Pilote	<input checked="" type="checkbox"/>
Méloïdie Diotte-Chénier	<input checked="" type="checkbox"/>
Kelly Cabral-Botelho	
Khider Kamel (arrivée à 16h55)	<input checked="" type="checkbox"/>
Catherine Hébert	<input checked="" type="checkbox"/>
Réjean Lange	<input checked="" type="checkbox"/>
Isabeau Vallée-Struthers	<input checked="" type="checkbox"/>
Martin Gravel	<input checked="" type="checkbox"/>
Alain Bellemare	<input checked="" type="checkbox"/>

	Sujet	IN	AP	AD
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum 16 :03 Proposé par Martin Gravel	<input checked="" type="checkbox"/>		
2.	Tour de table et présentation des membres Proposé par Audrey Charest	<input checked="" type="checkbox"/>		
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Adopté par Méloïdie Diotte-Chénier			<input checked="" type="checkbox"/>
4.	Parole au public Pas de public	<input checked="" type="checkbox"/>		
5.	Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2023 Adopté par Réjean Lange ; appuyé par Catherine Hébert			<input checked="" type="checkbox"/>
6.	Mécanisme d'élection (présidence, vice-présidence, secrétaire) Madame Charest informe les membres du désir de M. Martin Gravel de demeurer le président du conseil d'établissement. Il est acclamé à l'unanimité. Il y a discussion sur le rôle attendu de la vice-présidence. Mme Isabeau Vallée-Struthers se porte volontaire pour le titre. Catherine Hébert sera la secrétaire.	<input checked="" type="checkbox"/>		
7.	Formulaire de dénonciation d'intérêts Madame Charest présente le formulaire en mentionnant aux membres de le remplir et le remettre à la secrétaire à la fin de la rencontre.	<input checked="" type="checkbox"/>		
8.	Règles de régie interne 2023-2024 Monsieur Gravel fait la lecture du document des règles de la régie interne. Madame Charest fait une précision au niveau de la remise des documents par courriel 2 jours avant la rencontre. Madame Charest précise que les membres de la direction ne peuvent participer au vote. Approuvé par : Isabeau Vallée-Struthers appuyé par Catherine Hébert		<input checked="" type="checkbox"/>	
9.	Calendrier des rencontres pour l'année 2023-2024 Le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement est présenté aux membres.		<input checked="" type="checkbox"/>	

	Approuvé par Alain Bellemare		
10.	<p>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p> <p>Madame Tissot informe les membres qu'avec l'application de la loi, nous sommes dans l'obligation d'intégrer la notion de violence à caractère sexuelle à notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p> <p>Une mise à jour du sondage à l'intention des élèves est effectuée afin de simplifier les questions. Par la suite, l'ensemble des élèves fréquentant le jour vont pouvoir compléter le sondage avec l'aide d'un enseignant afin de s'assurer de la compréhension des questions. Ayant à cœur d'offrir un milieu sain et sécuritaire et selon les résultats du sondage, les membres du comité réajusteront les moyens mis en place au centre afin d'assurer le sentiment de bien-être des élèves.</p> <p>Madame Tissot nous partage comment les élèves peuvent accéder à l'information (agenda, affiche, dépliant, rencontres d'accueil et d'intégration). L'échéancier pour remettre le plan de lutte contre l'intimidation et la violence au Protecteur de l'élève est le 4 décembre 2023.</p> <p>Madame Vallée-Struthers demande s'il y a eu des plaintes jusqu'à maintenant et Madame Tissot ajoute que non.</p> <p>Madame Tissot mentionne que les intégrations des élèves, le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est présenté ainsi que 2 tournées de classe par année sont effectuées.</p>	x	
11.	<p>Utilisation des locaux 2023-2024</p> <p>Madame Charest présente le calendrier et Monsieur Pilote mentionne une modification à faire auprès du calendrier de l'Escale.</p> <p>Approuvé par : Mélodie Diotte-Chénier</p>	x	
12.	<p>Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ</p> <p>Madame Charest présente le document et mentionne que Alain sera le seul à faire la formation.</p> <p>Madame Charest invite les membres à aller visionner les vidéos de formation et propose à Alain de faire la formation avec Caroline Chénier et le conseil des étudiants.</p>	x	
13.	<p>Projet éducatif 2023-2027</p> <p>Madame Charest mentionne qu'il reste à rédiger le projet éducatif et les cibles que nous souhaitons atteindre. Échéancier le 4 décembre 2023.</p>	x	
14.	<p>États financiers 2022-2023</p> <p>Madame Charest présente les états financiers.</p> <p>Mesures reportables : 50 109\$</p> <p>Madame Charest mentionne avoir fait plusieurs investissements afin d'améliorer l'environnement offert dans chacun des édifices. Il y a eu notamment de la peinture, des ameublements destinés aux élèves, des tables et des chaises pour la cafétéria de l'édifice Nouvel-Horizon, du matériel flexible dans les salles de classe où les enseignants étaient volontaires.</p> <p>L'exercice financier 2022-2023 s'est terminé avec un surplus.</p> <p>Sécurité : Système à puces auprès des portes principales a été installé à l'édifice Nouvel-Horizon. Le système n'est pas fonctionnel présentement à l'édifice l'Escale.</p> <p>Monsieur Lange demande si Madame Charest a une idée de la clientèle afin de prévoir les ETP. Elle répond que présentement il y a diminution des ETP au niveau de l'enveloppe fermée reçue par le MEQ et que nous avons une augmentation de la clientèle qui fréquente le centre.</p>	x	
15.	<p>Vie étudiante</p> <p>Monsieur Bellemare nous informe des activités qui ont été à l'Escale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Club de marche; • Club d'échec; • Yoga; • Dîner pizza; 	x	

	<ul style="list-style-type: none"> Activité de l'halloween; Gala de décembre et repas; Dîner Shawarma (offrir des repas gratuitement aux élèves afin de pallier au besoins financiers ou autres); Collation offertes gratuitement lundi et mercredi. <p>Projet cuisine : Monsieur Martin Gravel demande qui s'occupe du projet cuisine car il propose un partenariat pour donner les aliments gratuitement.</p>		
16.	<p>Information de l'équipe de direction</p> <p>Monsieur Pilote parle de GPS (Gestion du parcours scolaire). Il y a des accueils de nouveaux élèves à chaque 2 semaines, ils assistent donc à 2 blocs de 3heures pour faire leur intégration. De plus, des ateliers répondant aux divers besoins des élèves seront proposés tout au long de leur parcours.</p> <p>Un projet est actuellement en cours afin d'accompagner les élèves finissants du secondaire en 2022-2023 n'ayant pas réussi leur français de secondaire 5. Les élèves ont été contacté et les volontaires seront inscrits afin de faire la reprise des épreuves au centre d'éducation des adultes.</p> <p>Des ateliers d'interventions ciblées sont proposés aux élèves dans le but de les préparer adéquatement à la reprise de l'épreuve ministérielle en écriture et l'épreuve locale en lecture.</p> <p>Il s'agit d'un projet innovant permettant à l'orthopédagogue et l'enseignante de français de collaborer étroitement afin d'assurer une cohérence des interventions auprès des élèves ciblés.</p> <p>Cette initiative aura une incidence directe sur le taux de diplomation de la cohorte 2018-2019 du CSSD.</p> <p>Un objectif de 50% des élèves participants au projet est fixé.</p>	X	
17.	<p>Paroles aux membres</p> <p>Madame Vallée-Struthers fait une mise à jour du partenariat CJEO. Il y a 12 élèves d'inscrits présentement. Il y a beaucoup d'étudiants âgés de 16-17 ans, le rajeunissement de la clientèle demande beaucoup d'accompagnement auprès de ceux-ci.</p> <p>Le Centre d'éducation des adultes des Draveurs et le CJEO ont participé communément aux activités qui avait lieu lors de la rentrée. La fluidité s'installe au sein du partenariat.</p> <p>Une visite de la salle d'évaluation pour les élèves du CJEO est prévue afin de réduire l'anxiété.</p> <p>Ajout du CJEO au Quoi de neuf.</p>	X	
18.	<p>Points divers</p> <p>Aucun point divers</p>	X	
19.	<p>Dates de la prochaine rencontre : lundi le 4 décembre 2023</p>	X	
20.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>Approuvé par : Alain Bellemare 17h20</p>		X

Audrey Charest
Direction

Martin Gravel
Président